

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 16 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 PP 62 Budget spécial supplémentaire de la préfecture de police pour 2021.

M. Paul SIMONDON, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget spécial de la préfecture de police pour l'exercice 2020 adopté au cours de la séance des 15 au 17 décembre 2020 ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 juin 2021 par lequel M. le Préfet de police lui soumet le projet de budget spécial supplémentaire de la préfecture de police pour l'exercice 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Paul SIMONDON, au nom de la 1^{ère} commission,

Délibère :

Article 1^{er} - Le budget spécial supplémentaire de la préfecture de police pour 2021 est arrêté en dépenses et en recettes à 755 318 384,02 € ventilés comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	Recettes
Chapitre 920	142 574 911,11	23 201 845,00
Chapitre 921	437 088 972,77	386 834 039,20
Chapitre 932		222 448 774,00
Chapitre 934	27 591 553,08	
Chapitre 938	32 818 087,93	
Chapitre 939	453 342,00	
Ligne 002	0,00	8 042 208,69
Total	640 526 866,89	640 526 866,89

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Chapitres	Autorisations de programmes cumulées	Dépenses	Recettes
Chapitre 900	324 228 943,42	31 741 597,58	6 047 963,37
Chapitre 901	751 795 186,17	81 962 919,55	60 504 266,57
Chapitre 910	800 000,00	300 000,00	300 000,00
Chapitre 912			8 439 950,96
Chapitre 914			27 591 553,08
Chapitre 917	1 055 812,00	787 000,00	787 000,00
Chapitre 918	0,00	0,00	0,00
Chapitre 919		0,00	453 342,00
Ligne 001			10 667 441,16
Total	1 077 879 941,59	114 791 517,13	114 791 517,13

Article 2 – Après budget supplémentaire, le montant total des subventions à verser par le budget spécial de la préfecture de police (section de fonctionnement) s'établit à 720 465 € pour l'année 2021.

Articles	Bénéficiaires	Montants
920-201	Hôpital des gardiens de la paix	35 000 €
	Fondation Louis Lépine	168 138 €
	- Colonies de vacances	12 875 €
	- Arbre de Noël	21 652 €
	- Chèques vacances	292 800 €
	- Subvention équilibre	
921-1411	Croix Rouge Française	66 000 €
	Fédération nationale de protection civile	66 000 €
	Fédération des secouristes français " Croix-Blanche "	3 000 €
	Œuvres hospitalières de l'ordre de Malte	28 000 €
	Centre français de secourisme et de protection civile	5 000 €
	Association Nationale des Premiers Secours	1 000 €
	Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme	21 000 €
	Total	720 465 €

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO